

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**REGION DE THIES**

**Village de NDayane**

**PROJET MARAICHER**

**DE**

**NDAYANE**

**Juin 95**

## I. INTRODUCTION

Le présent projet est initié par le GIE des Femmes de Ndayane. L'activité concerne les femmes des villages regroupées autour d'une exploitation commune du forage malgré son manque d'équipement.

Le groupement est dirigé par un bureau dont les membres proviennent des autres groupements du village. Chaque femme membre exploitera à son propre compte une parcelle qui lui a été léguée par un parent. L'activité est menée depuis deux ans sous forme expérimentale. Les premiers résultats encourageants enregistrés ont permis au groupement de renforcer la cohésion sociale entre les membres et de développer une dynamique qui renforce l'esprit de fédération entre les groupements.

Aujourd'hui, près de 25 femmes disposent de parcelles et produisent des légumes qui sont écoulés sans difficulté dans le village. Les moyens financiers mis en oeuvre sont uniquement constitués par les fonds propres des exploitantes des parcelles. Au plan matériel, aucun moyen n'est à la disposition des femmes si ce n'est le forage non équipé dont elles exploitent de manière très artisanale avec un effort physique important surtout pour les femmes âgées de plus de 60 ans.

## II. CADRE GENERAL DU PROJET

Le présent projet est situé dans le village de Ndayane situé à près de 40 Km de Dakar dans la région de Thiès département de Mbour, arrondissement de NGuékokh, communauté rurale de Ndiass. Il est à 500 m du village de Popenguine. Les populations des deux villages sont très liées aussi bien au plan socio-culturel et démographique qu'au plan économique. Elles se partagent bon nombre d'activités notamment chez les femmes. Cela constitue un atout quant à l'écoulement des produits.

La population de Ndayane s'élève à près de 3000 habitants à parité égale entre homme et femmes. Cependant, les femmes sont les présentes tout au long de l'année compte tenu des importants flux migratoires auxquels les hommes sont soumis. Les mouvements migratoires sont liés à l'activité de pêche qui constitue la principale occupation au plan économique. Tout au long de l'année, il est facile de rencontrer les pêcheurs de Ndayane le long du littoral de Mbour ou Casamance. Cette situation a accru davantage les responsabilités des femmes qui, en permanence assure le rôle de chef de famille tout en étant à cheval sur la transformation des produits halieutiques ou leur commercialisation et d'autres activités comme celles relatives au présent projet.

Au plan physique, la zone se situe sur la façade atlantique (Petite Côte). C'est une zone de terre argileuse à faible taux d'humus très favorable pour le développement de la culture maraîchère. La proximité à la zone des Niayes et son climat favorable du fait de la proximité de la mer constitue un élément favorable. Au plan pluviométrie, la moyenne se situe à près de 400 mm ces dernières années. Cependant, ce niveau a baissé en 1993 au point de se situer à 290 mm. Cette situation a eu un impact non négligeable sur les activités économiques



agricoles, notamment sur les productions de mil et d'arachide qui restent la seconde source de ressources après la pêche. Ainsi, de plus en plus, les populations s'orientent vers l'arboriculture qui apparaît pour les populations comme une activité de rente facilement maîtrisable et ne nécessitant pas assez de présence physique pour des migrants.

Au plan social, la composition des différentes couches sociales de la population marquée par un fort degré de parenté contribue à renforcer le climat social. D'ailleurs, sur ce plan tout l'aspect social est pris en compte par les populations dans un élan communautaire sans distinction aucune entre telle catégorie ou couche. Des sages aux jeunes, il y a une forte dynamique dont le gardien reste les vieux et les animateurs les adultes sous un regard respecté des jeunes.

De la dynamique relevée au sein des populations et des éléments favorisant et défavorisant du milieu physique, économique et social découle l'idée qui a amené les femmes des différentes associations à s'activer autour du forage pour une exploitation commune de celui-ci. En fait, les femmes subissant les coûts des flux migratoires des hommes désœuvrés, soumis à des responsabilités de aller chercher des légumes en commun à Rufisque, se sont sentis investis d'une obligation de s'investir pour juguler le mal. C'est de là qu'elles entreprirent de trouver les moyens d'exploiter le forage. Le premier élément de ressources constitue pour elles le forage et la terre dont elles peuvent user sans faire face à des coûts. Egalement, leur disponibilité liée au caractère de l'activité qui ne nécessite que deux passages de 1 heure dans journée (matin-soir) constitue un facteur motivant pour des femmes qui ont d'autres activités domestiques.

Entrepris dans ce contexte, le projet permet aux femmes de lever un certain nombre de contraintes qui pesaient sur elles .

- 1°) L'activité a leur permettre de disposer de produits dont l'approvisionnement était hypothétique bien que nécessaire voire indispensable pour l'alimentation.
- 2°) L'activité permettait aux enfants de diversifier leurs opérations économiques jadis centrées sur la transformation et la commercialisation de produits halieutiques.
- 3°) L'activité a permis aux femmes d'avoir une autre source de revenus tout en ne remettant aucunement les sources précédentes. Cela a été possible grâce au temps consacré à la nouvelle opération qui ne nécessite qu'une heure de temps au plus très tôt le matin et très tard le soir.
- 4°) Egalement le projet a permis aux femmes de renforcer la dynamique au niveau du village tout en contribuant à l'exploitation d'une source d'eau fermée depuis très longtemps.

### III. DESCRIPTION DU PROJET

Le présent projet vise à permettre aux femmes de renforcer leur capacité d'exploitation du forage et des parcelles mises à leur disposition. Les objectifs spécifiques tournent autour de :

- l'amélioration des conditions de travail des femmes autour du forage ;
- l'amélioration du système d'exhaure de l'eau au niveau de la source la plus importante ;





Au plan physique, un forage non équipé est disponible et la communauté rurale de même que les populations locales sont prêtes à augmenter les surfaces exploitées.

Pour mettre en oeuvre ce projet, le groupement s'est organisé de manière à mettre en place tout au long des campagnes et des journées des équipes qui auront à suivre pendant que les autres une fois leurs tâches journalières effectuées seront occupées dans des tâches domestiques. Les tours seront organisés de manière à ne pas pénaliser les femmes ou l'équipe en service. Encore, un comité de gestion sera mis en place pour veiller à la bonne marche du projet, au suivi etc.. Des rencontres périodiques seront organisées autour de l'activité de manière à permettre à chacune des femmes de s'impliquer davantage au projet et d'être capable d'assurer des responsabilités. En somme, les bénéficiaires seront impliquées à tous les niveaux et seront entièrement responsables de leur projet.

Cependant, elles bénéficieront d'un appui rapproché du Centre d'Expansion Rurale de Nguékokh qui, de par l'expertise de ses agents travaillent de manière à renforcer les capacités des femmes en matière de conduite d'une telle exploitation. Cet appui contribuera à augmenter les chances de pérennisation de l'activité au delà de la mise en place de la subvention. Grâce à l'appui du CER, les femmes mettront en place une caisse d'amortissement pour le renouvellement du matériel et seront encouragées à épargner au profit d'une politique d'autofinancement.

Les coûts liés à l'intervention du CER seront pratiquement nuls compte tenu du fait que c'est des agents de l'Etat qui ont pour mission d'appuyer les populations. Mais, compte tenu de leur limite au plan matériel et financier, le groupement pourrait financer les déplacements des agents pour la formation des membres cela est parfaitement supportable puisque l'activité en question générera des revenus capables de supporter de tels coûts.

### **ESTIMATION DES REVENUS GENERES PAR LE PROJET**

Le présent projet permettra au groupement d'obtenir des résultats monétaires analysés dans le tableau suivant :

DESIGNATIONS	RECETTES
<b>Recettes:</b>	<b>5 450 000 F</b>
1ère campagne	1 250 000F
2ème campagne	2 000 000F
3ème campagne	2 250 000F
<b>Charge d'exploitation</b>	<b>2 200 000F</b>
1ère campagne	650 000F
2ème campagne	750 000F
3ème campagne	800 000F
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>3 250 000F</b>
Amortissement	1 000 000F
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 250 000F</b>

La pérennisation du projet sera basé sur l'effort d'amortissement du matériel et le versement de revenu monétaire aux femmes actives dans l'activité. Comme le laisse apparaître le compte précédent, le projet générera des recettes qui couvriront les charges d'exploitation et l'amortissement pour laisser un résultat de 2. 250.000F à affecter aux membres.

### PLAN DE TRANSFERT ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES

La conduite du présent projet nécessite un renforcement des capacités des femmes bénéficiaires par des actions de formation technique et d'appui ponctuel. Ces actions seront assurées par les agents du Centre d'Expansion Rurale de Nguékokh qui auront à suivre le projet. Egalement, l'échange sera encouragé entre les groupements de Ndayane et de Popenquine actifs dans le maraîchage.

Par conséquent, le suivi du projet sera de nature rapprochée et viserait à renforcer les capacités des femmes à conduire elles-même des activités.

### COUT DU PROJET

Equipements	9 100 000F
Outillages	1 485 000F
Fonds de roulement	1 100 000F
<b>TOTAL</b>	<b>11 685 000F</b>

**NB: Le présent projet n'aura aucun effet négatif sur l'environnement et au contraire, contribuera à permettre un développement à côté du périmètre d'un bois de village. Aussi, les femmes à l'instar d'autres s'investiront dans l'utilisation d'engrais organique par le recyclage de déchets.**